**Dispositif électoral pour Ngroup**

**Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018**

**NGroup est le groupement qui réunit les marques : Nostalgie, NRJ, NRJ Hits & Chérie.**

Les rédactions sont dirigées par Olivier Labreuil, journaliste professionnel (F07352) en charge de la diffusion des informations et du contenu éditorial.

**Cadre légal**

Notre dispositif électoral est élaboré dans le cadre du « Règlement relatif aux programmes de radio et télévision en période électorale » adopté par le Conseil supérieur de l’audiovisuel le 23 janvier 2018.

**Dispositif relatif aux élections communales et provinciales pour NGroup**

**Aucun contenu linéaire concernant les élections n’est diffusé sur nos antennes.**

**Le seul programme concernant les prochaines élections diffusé par notre groupe est un contenu non-linéaire diffusé sur le site internet de Nostalgie.**

**Ce programme s’appelle « Bienvenue Chez Nous »**

Pendant tout l’été, **Nicolas Gaspard,** journaliste professionnel, affilié à l’AJP a sillonné la Wallonie et Bruxelles pour écouter les citoyens et ce qu’ils pensent de leur ville.

Au total, ce sont plus de 500 personnes qui ont répondu dans 24 villes différentes à trois questions :

* **Qu’est-ce qui vous plait dans votre commune ?**
* **Y a-t-il des choses à améliorer ?**
* **Quelles sont vos solutions ?**

La parité homme-femme a été respectée dans les capsules et **aucun homme (ou femme) politique n’a été interrogé. De plus, la construction des séquences s’effectue sans jamais mentionner de mandataire politique.**

L’objectif est d’être au plus proche des citoyens, de ses réalités de terrain et de comprendre avec eux quelles étaient leur perception, leurs envies et surtout leurs solutions pour leur ville de demain.

L’objectif, pour Nostalgie, est de faire vivre cette campagne électorale à travers le regard des habitants des villes et villages de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais l’idée est aussi d’inspirer les personnalités politiques de chacune de ces communes, de conscientiser les candidats aux enjeux et aux réels attentes de leurs administrés.

Ces séquences sont disponibles sur une carte virtuelle et s’inscrivent dans la lignée éditoriale de Nostalgie qui insiste particulièrement sur ses contenus d’information concrète et constructive. Les interviews sont toutes données en français.

L’objectif dans le choix des communes a été de couvrir équitablement le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles via 20 communes en Wallonie et 4 communes à Bruxelles.

**Les communes concernées :** Arlon, Ath, Bruxelles, Charleroi, Dinant, Eupen, Hannut, Huy, Jodoigne, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Molenbeek, Mons, Namur, Neufchâteau, Nivelles, Philippeville, Schaerbeek, Tournai, Uccle, Verviers, Waterloo, Wavre.

<http://www.nostalgie.be/articles/elections-2018-nostalgie-vous-donne-la-parole.html>

**Respect du règlement**

Nous nous engageons à ne diffuser aucun message :

- constitutifs d’outrages aux convictions d’autrui.

- incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence à l’égard d’une personne, d’un groupe ou d’une communauté en raison de leur sexe, de leur prétendue race, de leur couleur, de leur ascendance ou origine nationale ou ethnique.

 - contenant des éléments tendant à la négation, la minimisation, la justification, l’approbation du génocide commis par le régime national-socialisme allemand pendant la seconde guerre mondiale ou tout autre forme de génocide.

 - basés sur des distinctions, dans la jouissance des droits et libertés reconnus par la Convention européenne, fondées notamment sur le sexe, la prétendue race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

- visant à la destruction ou à la limitation des droits et libertés garantis dans l’ordre juridique belge.

Nous précisions également qu’il n’y aura aucune diffusion de résultats de sondages de quelque forme que ce soit à partir du vendredi minuit précédant le scrutin. De même, aucun résultat, même partiel, ne sera diffusé au public avant la fermeture effective des bureaux de vote dans les communes couvertes par la radio.

Par ailleurs, notre groupe ne diffuse pas de communications commerciales qui mettent, même indirectement, un candidat ou une formation politique en évidence ou qui comportent des références verbales ou visuelles de nature à influencer directement ou indirectement le scrutin.

**Candidats internes à la radio**

Si un candidat (journaliste, présentateur ou animateur) membre de notre groupe se présente sur une liste électorale, il n’en fera pas état sur antenne, et il sera absent de l’antenne durant la période de campagne électorale.

Olivier Labreuil, rédacteur en chef NGroup.